

**Syndicat National Unitaire
de l'Enseignement Professionnel**

12 rue Cabanis
75014 Paris
01 45 65 02 56

COMMUNIQUE

NOUVELLE CONDAMNATION DE LA POLITIQUE MINISTERIELLE

LE CSE DIT NON

AUX GRILLES HORAIRES DES BACCALAUREATS PROFESSIONNELS

Le texte du projet de décret relatif aux grilles horaires du baccalauréat en 3 ans présenté ce jour au Conseil Supérieur n'est que le texte déjà présenté lors de la commission des lycées du 3 décembre, sur lequel figure certains amendements qui font suite aux consultations qui se sont déroulées depuis une semaine. C'est ainsi que le texte précise davantage les modes de calcul des volumes complémentaires d'heures professeur destinées aux activités en groupe réduits et aux activités de projet. Le SNUEP-FSU était largement intervenu pour que des règles de calcul soient mentionnées, ce qu'il avait d'ailleurs précisé lors d'une audience le 16 décembre.

Cependant la logique du texte reste identique. Il s'agit d'asseoir la réforme de la mise en place du Baccalauréat professionnel en 3 ans avec la suppression des sections de BEP et d'entériner une globalisation tri annuelle des horaires d'Enseignement. La mise en place de ces horaires est confiée aux établissements dans le cadre d'une autonomie sans véritable cadrage national. Rien ne serait pire que d'aboutir à des conditions d'enseignement différentes selon les établissements.

Pour le SNUEP FSU, opposé à cette réforme, ces éléments ne sont pas acceptables, de même que la répartition des horaires entre les enseignements généraux et les enseignements professionnels pour certaines matières.

Les organisations syndicales de la FSU ont votés contre ce projet d'arrêté.

Le SNUEP-FSU demande au Ministre de l'Education de revenir sur sa réforme et notamment sur la suppression des sections de BEP indispensables pour certains élèves issus de la Classe de Troisième. **Il réitère sa demande d'engager une réflexion sur l'enseignement professionnel public associant tous les partenaires représentatifs.**

Ce dossier n'est pas clos. L'avenir des élèves et de l'Enseignement Professionnel en est l'enjeu !

Le Secrétariat National du SNUEP-FSU
national@snuep.com

Contacts :

Jérôme DAMMEREY : 06.29.41.20.10

René PASINI : 06.75.03.06.41